

COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE D'ORIENTATION ET DE PILOTAGE**RESEAU INFORMATION CULTURE****5 FEVRIER 2013 – CITE DE LA MUSIQUE – PARIS**

Etaient présents :

Cité de la musiqueAndré Nicolas
Mounir Tarifi**Arts Vivants et Départements**Pierre Boutin – Diapason 73
Grégory Lasso - Haute-Loire Musiques Danses**Ministère de la Culture et de la
Communication – DGCA :**

Daniel Véron

PFIYves Menut et Jean-Claude Robert - ORACLIM
Bernard Maarek et Jean-Louis Battistetti –
ARCADE
Stéphane Grosclaude - PFI**FILL**

Stéphanie Meissonnier – FILL

1. Séminaire national.....	2
1.1 Définition du périmètre du séminaire.....	2
1.2 Travaux communs.....	4
1.3 Interopérabilité.....	5
1.4 Conclusions sur le séminaire national.....	5
2. Traitement des demandes du comité d'orientation et de pilotage.	6
2.1 Annuaire web de personnes ressources.....	6
2.2 Mutualisation d'agendas sur un portail web.....	6
2.3 Borne de consultation monoposte	7
3. Module observation.....	7

André Nicolas ouvre la réunion du comité d'orientation et de pilotage. Il remercie Daniel Véron d'être présent à cette réunion.

Les membres du comité sont invités à prendre connaissance du rapport d'activité du RIC pour l'année 2012.

1. Séminaire national

1.1 Définition du périmètre du séminaire

Séance ouverte

André Nicolas souhaite axer la présente réunion sur l'organisation et le contenu du Séminaire national. Il est apparu lors de la précédente édition à Montpellier en 2011 que le format de ce séminaire ne répondait pas aux attentes du réseau.

André Nicolas estime que cette édition 2013 doit être l'occasion d'inviter les institutions, centrales et territoriales, et les réseaux professionnels, pour permettre une large réflexion autour du RIC. Il estime que le RIC peut se positionner comme le vecteur d'un rapprochement entre réseaux professionnels de la gestion de l'information et de l'observation.

Daniel Véron indique que la borne de consultation RIC est, depuis janvier, installée à la DGCA. Elle a pour but de permettre une meilleure compréhension de l'outil, de ses potentialités sur les territoires, et de convaincre les différents services du ministère de son utilité. D'une manière générale, la DGCA est très intéressée par tout outil et méthode qui permettraient d'aboutir à une observation pertinente de l'activité culturelle et artistique sur le territoire. Si RIC est potentiellement le bon outil, le Ministère n'en a pas encore une connaissance assez large.

Pour la date de la réunion, Daniel Véron indique qu'il est préférable d'attendre septembre dans la mesure où le projet de loi sur l'acte III de la décentralisation sera débattu en septembre à l'assemblée.

Daniel Véron est tout à fait favorable d'inclure les services du Ministère (DGCA et SLL) à ce séminaire national, mais il estime qu'il faut les associer pleinement dans l'organisation de cet événement.

Pierre Boutin approuve la proposition d'ouvrir le séminaire RIC à une sphère plus large. Il estime qu'il est important de valoriser ce réseau national, unique dans sa configuration, et le plus ancien sur la thématique de l'information culturelle. Ce rendez-vous doit être stratégique et politique. Il soutient néanmoins, qu'avant de parler d'observation, il faut soutenir les travaux de collecte et de gestion de l'information, qui restent essentiels. Il propose donc de valoriser le travail du réseau par des témoignages de structures en mettant en évidence les motivations pour une structure d'adhérer et de

continuer à adhérer à ce réseau. Il est important de démontrer la force de ce réseau dans le but de faire adhérer davantage d'interlocuteurs.

D'autre part, en ce qui concerne les réseaux institutionnels, il indique que Diapason 73 travaille étroitement avec l'association des départements de France qui pourront être sollicités également.

Stéphane Grosclaude explique que les DRAC ont pu constater l'intérêt du RIC via des travaux émanant de la PFI et d'Arts Vivants et Départements, sur les licences d'entrepreneurs du spectacle par exemple. Il ajoute que suite au rapport sur les agences régionales d'Anne Chiffert et de Gilles Butaud, il a été décidé d'organiser une rencontre annuelle avec la commission culture de l'Association des régions de France.

André Nicolas répond qu'il souhaite également solliciter l'ARF pour le séminaire RIC.

Daniel Véron approuve leur présence mais ajoute qu'il convient de leur donner entièrement la parole. Il estime également que la proposition de Pierre Boutin sur les témoignages et motivations des structures est opportune.

Stéphanie Meissonnier estime que les deux approches « financements publics » et « observation » sont susceptibles d'intéresser le SLL.

Jean-Claude Robert rappelle que la Cité de la musique a fait une démonstration du RIC en janvier 2012 auprès de la DRAC Limousin et du service culturel de la Région. L'installation de la borne monoposte sera un grand pas en avant. On peut imaginer avoir des témoignages de services ayant été équipées d'une borne.

Séance destinés aux membres

Jean-Claude Robert souligne qu'en dehors d'une séance ouverte de réflexion autour de la gestion de l'information et de l'observation, les correspondants RIC sont demandeurs de séances répondant à leurs besoins d'utilisateurs.

Stéphanie Meissonnier approuve cette remarque et indique que l'ARL Paca est également favorable à cette approche. Elle estime en effet qu'une structure est représentée par le binôme direction/correspondant RIC et que le séminaire doit répondre aux deux attentes.

Bernard Maarek demande si l'équipe a connaissance de tous les problèmes rencontrés.

Mounir Tarifi explique que les problèmes sont détectés lors des formations et par les utilisateurs par mail et par téléphone. Il indique néanmoins la frilosité de certaines structures à faire part de leurs difficultés. En amont du séminaire, un questionnaire sera envoyé aux structures. Il propose que des ateliers techniques soient mis en place lors du séminaire, sur la borne, le web et des questions d'utilisations propres au RIC.

Stéphane Grosclaude ajoute que le séminaire national doit en effet être le moyen d'échanger entre correspondants RIC sur l'utilisation de l'outil.

1.2 Travaux communs

Yves Menut insiste sur le fait de se mettre à la place des attentes potentielles des collectivités et de la DGCA pour mieux répondre à leurs besoins. Il rappelle également le projet de travailler autour du champ commun de la diffusion, comme cela avait été évoqué lors de la réunion précédente.

Bernard Maarek soutient qu'il serait valorisant de montrer un travail commun lors de cette manifestation, que cette édition serait alors un bon levier d'expansion. Evoquer également le projet actuel de créer un module d'observation à l'intérieur du RIC, qui devient ainsi un instrument de mutualisation qui peut être très attendu dans les services. Montrer les potentialités et valoriser l'outil, notamment les manifestations culturelles d'un territoire. Il ajoute que Catherine Lefay-Merlin a trouvé des éléments inédits dans l'étude sur les financements publics de la culture, sortie en 2012 sur des données de 2008. Il ajoute que l'Arcade souhaite accélérer son mode de traitement, et sortira fin 2013, une étude similaire sur les données 2012.

Daniel Véron félicite l'initiative de l'Arcade sur l'accélération des traitements, cependant il souligne le besoin accru d'études basées sur des années passées.

Concernant la présentation de travaux communs, il juge pertinent de se focaliser sur un domaine en montrant l'exemple d'une production en relation avec un territoire. Il ajoute qu'il faut faire remonter l'information au niveau des responsables et convaincre les décideurs.

Il insiste sur le fait que le RIC est un projet à moindre coût et bénéficie d'une expérience de terrain non négligeable.

Jean-Claude Robert estime que si le but est de présenter un projet de consolidation, il est important de définir un planning pour le travail d'harmonisation des bases. En Limousin, les différentes structures RIC ont entamé ce travail de concordance des termes utilisés pour définir les opérateurs. Se mettre d'accord au niveau national sera plus conséquent.

Bernard Maarek témoigne de l'initiative actuelle de la DRAC PACA qui souhaite relancer une concertation régionale en s'appuyant sur des états des lieux et études, en partie rendues possible grâce à l'outil RIC : sur le plan local, le RIC est devenu le dénominateur commun.

D'autre part, il explique que dans le cadre de l'enquête sur les financements publics de la culture, la nomenclature RIC dans le domaine de la diffusion a été repensée de manière plus simple et intelligible. Il est peut être possible de s'appuyer sur ce travail pour consolider nos bases sur un socle commun.

Concernant les données à rassembler, il pose la question de la définition du périmètre sur lequel s'entendre.

Jean-Claude Robert remarque en effet que le thème de la diffusion est large : il faut savoir si on inclut aux diffuseurs professionnels, également les diffuseurs occasionnels, qui ont une réelle importance en régions.

Mounir Tarifi indique que l'équipe RIC peut se charger, dans un premier temps, de consolider les bases et de transmettre le résultat au comité technique qui réfléchira à ce qu'il souhaite extraire et renforcer. Une réunion du comité pourra être organisée spécifiquement sur la question de la consolidation des bases de données.

1.3 Interopérabilité

Dans la perspective de rapprocher les réseaux et les services observatoires, Stéphanie Meissonnier soulève la question de l'interopérabilité entre bases, notamment avec le projet data.gouv.fr, qui recense, entre autres, dans le domaine du livre, les bibliothèques. Un projet de création d'un identifiant commun avait été proposé entre bases RIC et la base de l'Observatoire des bibliothèques afin de rassembler les données, mais cela n'a pas été suivi, malgré l'important travail de recensement effectué par les SRL depuis 2009 dans cette optique.

Elle demande si une réunion est envisageable entre les deux services ou qu'une personne représentant le portail soit présente au séminaire national.

André Nicolas juge souhaitable de solutionner ces problèmes en amont du séminaire.

Mounir Tarifi explique que techniquement toute interopérabilité entre bases est possible. En pratique, les barrières sont d'ordre économiques ou de volonté de partager les données. Il ajoute que la force du réseau RIC réside dans la constante collaboration avec la technique et la compétence du métier apportée par les utilisateurs.

1.4 Conclusions sur le séminaire national

- Il est décidé que le séminaire aurait la forme suivante :
 - 1 journée : séance ouverte à tous les membres RIC ainsi qu'aux institutions et réseaux.
 - 1 journée : pour les structures membres du RIC avec séance plénière et ateliers techniques.
- Le séminaire aura lieu en septembre ou octobre.
- Le comité d'orientation et de pilotage souhaite associer la DGCA, le SLL, les commissions culture de l'ARF et de l'ADF, dans l'organisation de la séance ouverte.

- Des structures peuvent être invitées à témoigner de leur adhésion au réseau : des structures utilisant le RIC dans sa globalité ainsi que des structures utilisant la borne-monoposte.
- La Cité de la musique va entreprendre le travail de consolidation des bases, travail à partir duquel le comité d'orientation et de pilotage définira le périmètre de constitution d'une production sur la diffusion, qui sera présentée au séminaire.

2. Traitement des demandes du comité d'orientation et de pilotage.

2.1 Annuaires web de personnes ressources

A la lecture du compte rendu du comité technique du 10 décembre 2012, Stéphanie Meissonnier indique qu'elle n'est pas favorable au fait de mentionner les coordonnées personnelles des personnes présentes dans ce futur annuaire.

Jean-Louis Battistetti explique que cet annuaire est à usage professionnel uniquement.

André Nicolas conclut que les personnes devront donner leur autorisation pour figurer dans cet annuaire en ligne.

La PFI a envoyé à l'équipe RIC et aux membres du comité technique une note sur une proposition de mise en place de cet annuaire, notamment par la création d'une nomenclature pour les experts spectacle vivant.

Mounir Tarifi répond qu'il est en attente d'une proposition de la FILL et d'Arts Vivants et Départements, et de leur avis sur la proposition de la PFI.

Stéphanie Meissonnier va relancer les correspondants FILL sur ce sujet.

Elle ajoute que le Motif souhaite mettre en place une convention en ce qui concerne la diffusion des données sur un portail commun, dans le but de s'assurer du bon usage des données. Cette demande s'adresse aux trois fédérations.

André Nicolas précise qu'en effet, l'équipe RIC souhaite être informée des structures participant à cette mutualisation mais laisse les structures responsables des données à exporter et de leur utilisation.

2.2 Mutualisation d'agendas sur un portail web

Mounir Tarifi indique qu'il est en attente de retour de la part des membres du comité technique.

Jean-Louis Battistetti répond que l'Arcade a mis en place un comité de pilotage local en PACA avec toutes les structures intéressées par ce projet. Une proposition sera bientôt transmise à l'équipe RIC et aux membres du comité technique.

Sur ce sujet, Stéphanie Meissonnier informe le comité du projet d'agenda en ligne piloté par la région Languedoc-Roussillon. En effet, le Conseil régional porte un projet ambitieux de portail d'agenda culturel, à l'échelle régionale ; pour l'instant, seule la page d'accueil est en ligne. Elle indique que LR2L, structure membre du RIC, participe à ce projet en tant que contributeur – ils communiquent leurs données au portail. Elle souligne que ce projet a été commandé à un prestataire extérieur. Stéphanie Meissonnier propose de mettre en lumière, lors du séminaire national, l'expérience de Paca et l'expérience de Languedoc-Roussillon, l'un s'appuyant sur un réseau existant, l'autre faisant appel à un prestataire extérieur, notamment au regard du coût d'une telle opération et de la question de la propriété intellectuelle.

Elle ajoute que dans la mesure où les opérateurs contributeurs de ce projet n'utilisent pas le RIC, mis à part LR2L, le lien possible avec l'outil existant (le RIC et les modules web gratuits) pour répondre à leurs attentes n'a pas été établi.

Bernard Maarek indique que l'Arcade a été mise au courant de cette initiative au moment de sa mise en ligne, et non au démarrage du projet. Il ajoute que son intérêt dans ce projet est de faire vivre le réseau humain.

Jean-Claude Robert souligne que certes tous les opérateurs régionaux de Languedoc Roussillon ne travaillent pas sur RIC, mais qu'au séminaire de Montpellier en novembre 2011, le Directeur des Affaires Culturelles avait précisé qu'il œuvrerait à l'implantation plus importante du RIC sur sa région.

2.3 Borne de consultation monoposte

Mounir Tarifi indique que la borne de consultation monoposte a bien été installée à la DGCA en janvier. Cette version sera prochainement diffusable aux structures qui en font la demande. Il informe que Vosges Arts Vivants, est demandeur d'une borne monoposte et que deux personnes vont bénéficier d'une formation sur ces fonctionnalités le 20 février à la Cité de la musique.

3. Module observation

Suite à la réunion du comité technique du 10 décembre 2012 et à la présentation de la méthodologie sur l'étude des financements publics de la culture, Mounir Tarifi explique que l'équipe RIC a avancé sur la

notion d'historicité afin de comparer les données d'une année sur l'autre. Les données antérieures seront conservées ainsi que leurs dates de modification. Une réunion est prévue entre le service observatoire de l'Arcade et l'équipe RIC le 21 février.

Bernard Maarek remarque que l'Arcade est en demande de ce développement pour traiter l'enquête 2012 et souhaite pouvoir expérimenter ce module prochainement.